

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le contournement autoroutier de Genève enfin complet

263

Ouvert au trafic le 28 juin 1993, le contournement autoroutier de Genève par l'ouest (autoroute 1) a doté le canton d'un axe de traversée nord-sud performant. Pour remplir totalement le rôle qui lui était assigné et desservir aussi l'agglomération, cette autoroute devait encore être complétée par l'évitement de Plan-les-Ouates prolongeant le contournement en direction de l'est. Ce sera chose faite le 29 juin 1997, date à laquelle cette nouvelle artère accueillera ses premiers usagers.

Dès ce jour, tout conducteur, qu'il vienne de France ou de Suisse, pourra se rendre presque jusqu'au centre-ville sans quitter l'autoroute. L'évitement de Plan-les-Ouates se raccorde en effet à la Voie-Centrale réaménagée, qui traverse les zones industrielles de la Praille et des Acacias jusqu'à la Jonction. A celui qui vient du nord, l'évitement de Plan-les-Ouates offrira aussi un accès facile à Carouge et à l'est du canton, d'où l'on rejoint l'Autoroute Blanche (A 40). Enfin, grâce à une bretelle qui relie l'évitement de Plan-les-Ouates à Lancy, il sera désormais aisé de rejoindre la périphérie ouest de la ville de Genève. La fonction de l'autoroute 1a est donc bien plus importante que le simple évitement de Plan-les-Ouates. Les nouvelles possibilités qu'elle offre s'adressent en effet non seulement au trafic en transit mais également aux liaisons entre localités et quartiers.

Compte tenu de l'encombrement chronique du centre-ville – plus particulièrement de l'axe de traversée passant par le pont du Mont-Blanc – et des mesures de restriction qui doivent encore y être instaurées pour diminuer la pollution, le contournement autoroutier complété offrira une variante d'itinéraire assurant un réel gain de temps et de confort sur de nombreux trajets locaux. Par exemple, de Carouge – et même de Champel via le tunnel de Carouge – il sera bien plus facile de rejoindre l'aéroport ou Palexpo par l'autoroute que par les itinéraires empruntant les ponts du Mont-Blanc, de la Coulouvrenière ou Butin.

Sur les 3,3 km du nouvel aménagement autoroutier, auxquels il faut ajouter les 850 m de la bretelle de liaison en direction du quartier des Palettes, pas moins de neuf ouvrages d'art ont été réalisés, dont quatre tranchées couvertes d'une longueur totale de 2,3 km. La plus complexe de ces tranchées couvertes, celle des Palettes, avec sept galeries souterraines, protège un quartier à forte densité d'habitations qui concentre environ 12 000 habitants.

C'est dire que le souci de préserver l'environnement a largement présidé à la réalisation de l'autoroute 1a, par ailleurs dotée des équipements de gestion et de surveillance les plus performants, garantissant une grande sécurité. Le souci de limiter les nuisances a également influencé le calendrier des travaux, qui a été ramené de cinq à quatre ans. Cette mesure s'est en outre traduite par une meilleure maîtrise des coûts, permettant de limiter la facture finale à 500 millions de francs, cette somme englobant également des adaptations qu'il a fallu apporter à plusieurs voies adjacentes.

*Arthur Harmann
ingénieur cantonal
directeur du Génie civil
Département des travaux publics
et de l'énergie
Genève*